

				9	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	CONSO 1

COMPTES CONSOLIDÉS EN EUROS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM ^{(1) (2)} : **BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS**

INTERNATIONAL (en abrégé BSB)

Forme juridique: Société anonyme (SA)

Adresse: avenue Athéna N°: 2 Bte:

Code postal: 1348 Commune: Louvain-la-Neuve.....

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de commerce de: Nivelles

Adresse Internet ⁽³⁾: <http://www.bsb.com>.....

Numéro d'entreprise 0474.800.251

COMPTES CONSOLIDÉS communiqués à l'assemblée générale du 18/05/2009

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Exercice précédent du 01/04/2007 au 31/12/2007

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** ⁽¹⁾ identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GÉRANTS de l'entreprise consolidante et des COMMISSAIRES ayant contrôlé les comptes consolidés

Michel **ISAAC**, Ingénieur civil, rue du Vénérable 1, 1320 Beauvechain, Belgique

Président du Conseil d'administration Début du mandat : 25/04/2008 – Échéance : 19/05/2014

Jean **MARTIN**, Ingénieur civil, rue des Fusillés n° 55, 1490 Court-Saint-Etienne, Belgique

Administrateur délégué Début du mandat : 25/04/2008 – Échéance : 19/05/2014

Marc **VAN STEENWINKEL**, Ingénieur civil, rue Louis Ernotte n° 50, 1170 Bruxelles, Belgique

Administrateur Début du mandat : 25/04/2008 – Échéance : 19/05/2014
(éventuellement suite aux pages CONSO 1 bis, 1 ter

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 113, § 2, 4^a du Code des sociétés*)

.....
.....

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: Numéro des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: CONSO 4.4, 4.8.3., 4.8.4., 4.9.6., 4.16, 4.18, 7.....

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

(1) Biffer la mention inutile.

(2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative.

Pierre **DE MUELENAERE**, Ingénieur civil, rue des Couteliers n° 24, 1490 Court-Saint-Etienne, Belgique
Administrateur Début du Mandat : 25/04/2008 Échéance du mandat : 19/05/2014

Vincent **WERBROUCK**, Ingénieur civil, rue de la Petite Cense n° 13, 1360 Perwez, Belgique
Administrateur Début du Mandat : 25/04/2008 Échéance du mandat : 19/05/2014

DGST & Partners Réviseurs d'entreprises (BE 0458.736.952), avenue E. Van Becelaere n° 27a, 1170 Bruxelles (Belgique)
Commissaire Début du manda : 21/02/2008 Échéance du mandat : 17/05/2010
Représentée par :
Michaël **DE RIDDER**, Réviseur d'entreprises

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION ¹

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>7.673.840,09</u>	<u>6.509.992,73</u>
Frais d'établissement	4.7	20	451.819,20	0,00
Immobilisations incorporelles	4.8	21	1.857.981,35	1.089.904,39
Ecarts de consolidation positifs	4.12	9920	4.608.381,58	4.976.242,81
Immobilisations corporelles	4.9	22/27	721.278,08	410.490,81
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	248.753,05	149.063,00
Mobilier et matériel roulant		24	239.409,39	131.717,98
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	233.115,64	129.709,83
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
	4.1 à			
Immobilisations financières	4.4/4.10	28	34.379,88	33.354,72
Sociétés mises en équivalence	4.10	9921		
Participations		99211		
Créances		99212		
Autres entreprises	4.10	284/8	34.379,88	33.354,72
Participations, actions et parts		284	10.000,00	10.000,00
Créances		285/8	24.379,88	23.354,72
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>10.909.747,03</u>	<u>5.807.455,55</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks ²		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	7.311.341,63	5.005.625,44
Créances commerciales		40	7.104.760,67	5.000.857,45
Autres créances		41	206.580,96	4.767,99
Placements de trésorerie		50/53	1.001.191,34	232,14
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	1.001.191,34	232,14
Valeurs disponibles		54/58	2.377.271,98	684.079,46
Comptes de régularisation		490/1	219.942,08	117.518,51
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>18.583.587,12</u>	<u>12.317.448,28</u>

¹ Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

² Possibilité de regroupement des stocks (article 158, § 1, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>11.871.639,08</u>	<u>7.399.322,21</u>
Capital		10	10.861.992,32	6.398.918,80
Capital souscrit		100	10.861.992,32	6.398.918,80
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves consolidées (+)/(-)	4.11	9910	993.323,37	975.445,04
Ecarts de consolidation <i>négatifs</i>	4.12	9911		
Ecarts de conversion		9912		
Subsides en capital		15	16.323,39	24.958,37
INTÉRÊTS DE TIERS				
Intérêts de tiers		9913	6.241,25	5.447,27
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>30.877,91</u>	<u>58.534,64</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	22.472,64	45.683,02
Pensions et obligations similaires		160	16.292,64	20.350,02
Charges fiscales		161	6.180,00	0,00
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges		163/5	0,00	25.333,00
Impôts différés et latences fiscales	4.6	168	8.405,27	12.851,62
DETTES		17/49	<u>6.674.828,88</u>	<u>4.854.144,16</u>
Dettes à plus d'un an	4.13	17	248.345,95	60.697,49
Dettes financières		170/4	248.345,95	60.697,49
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	248.345,95	60.697,49
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	4.13	42/48	5.627.485,92	3.451.771,56
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	93.207,08	40.861,84
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.924.083,86	939.895,28
Fournisseurs		440/4	1.924.083,86	939.895,28
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	2.975.105,32	2.245.653,42
Impôts		450/3	1.451.144,48	971.554,05
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.523.960,84	1.274.099,37
Autres dettes		47/48	635.089,66	225.361,02
Comptes de régularisation		492/3	798.997,01	1.341.675,11
TOTAL DU PASSIF		10/49	18.583.587,12	12.317.448,28

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature¹)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	23.490.712,71	17.571.600,33
Chiffre d'affaires	4.14	70	21.764.237,32	16.557.758,40
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) . (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	1.143.192,60	623.607,66
Autres produits d'exploitation		74	583.282,79	390.234,27
Coût des ventes et des prestations		60/64	(21.896.200,89)	(16.848.756,93)
Approvisionnements et marchandises		60	141.086,27	0,00
Achats		600/8	141.086,27	0,00
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	7.051.099,61	4.901.283,84
Rémunérations, charges sociales et pensions	4.14	62	13.934.251,81	11.412.332,73
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	687.397,86	509.101,37
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)		631/4	0,00	(40.000,00)
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/7	(29.390,38)	(195.697,27)
Autres charges d'exploitation		640/8	111.755,72	261.736,26
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9960		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	1.594.511,82	722.843,40
Produits financiers		75	85.195,82	18.955,89
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	73.805,11	5.778,89
Autres produits financiers		752/9	11.390,71	13.177,00
Charges financières		65	(565.355,84)	(371.759,05)
Charges des dettes		650	183.287,84	84.850,09
Amortissements sur écarts de consolidation positifs ...		9961	367.861,23	275.895,92
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651		
Autres charges financières		652/9	14.206,77	11.013,04
Bénéfice (Perte) courant avant impôts (+)/(-)		9902	1.114.351,80	370.040,24

¹ Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, § 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76	0,00	0,00
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation		9970		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	4.14	764/9		
Charges exceptionnelles		66	(22.714,19)	(0,00)
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs		9962		
Réductions de valeur sur immobilisations financières ..		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnelles: dotations (utilisations)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	4.14	664/8	22.714,19	0,00
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs (-)		9963		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	1.091.637,61	370.040,24
Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales		780	4.446,35	6.417,26
Transfert aux impôts différés et latences fiscales		680		
Impôts sur le résultat		67/77	479.902,29	305.881,03
Impôts	4.14	670/3	(494.619,39)	(310.060,40)
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	14.717,10	4.179,37
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	616.181,67	70.576,47
Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence		9975		
Bénéfice (Perte) consolidé(e)		9976	616.181,67	70.576,47
Part des tiers		99761		1.269,67
			793,98	
Part du groupe		99762	615.387,69	69.306,80

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4/E5) ^{1 2}	Fraction du capital détenue ³ (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ⁴
BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS (BELGIUM) SA Avenue Athéna, 2 1348 Louvain-la-Neuve Belgique N° d'entreprise: 0456.861.783	G	99,60	
BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS (Luxembourg) SA Rue des Mérovingiens 7A ZA Bourmicht 8070 Bertrange Grand-Duché de Luxembourg	G	99,88	
BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS (FRANCE) SA Rue de la Pépinière 24/26 75008 Paris France	G	99,95	

¹ G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1. Mise en équivalence d'une société associée (article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait et dont l'inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108, § 1 de l'arrêté royal précité)

E3. Mise en équivalence d'une filiale dont les activités sont à ce point différentes que son inclusion serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108, § 2 de l'arrêté royal précité)

E4. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 109 de l'arrêté royal précité)

E5. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de l'entreprise disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

² Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un **astérisque**.

³ Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

⁴ Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4/E5)	Fraction du capital détenue (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)

(éventuellement suite aux pages CONSO 4.1 ter)

LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES (en vertu de l'article 107 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE (en vertu de l'article 157 du même arrêté)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E) ¹	Fraction du capital détenue ² (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) ³

(éventuellement suite aux pages CONSO 4.2 bis, 4.2 ter)

¹ Motif de l'exclusion à indiquer:

- A. Filiale d'importance négligeable
- B. Restrictions graves et durables affectant l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine
- C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié
- D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure
- E. Intérêt négligeable de la société associée au regard du principe de l'image fidèle.

La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 4.5.

² Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

³ Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

SOCIÉTÉS AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux sections CONSO 4.1 et CONSO 4.2 de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (*au titre des articles 107 et 108 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Fraction du capital détenue ¹ (en %)	Informations reprises des derniers comptes annuels ²			
		Comptes annuels arrêtés le	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
				(+) ou (-) (en milliers de devises)	

(éventuellement suite aux pages CONSO 4.3 bis, 4.3 ter)

¹ Fraction du capital détenue par les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors.

² Ces informations peuvent être omises lorsque la société concernée n'est pas tenue de rendre ces indications publiques.

CRITÈRES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (*en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*).

Critères d'application des méthodes de consolidation :

- L'intégration globale est retenue pour les filiales dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle de droit ou de fait.
- L'intégration proportionnelle est appliquée aux filiales détenues et gérées conjointement par un nombre limité d'actionnaires.
- La mise en équivalence est utilisée pour les entreprises associées, sur lesquelles une ou des sociétés comprises dans la consolidation exercent une influence notable.

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (*en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité*).

RÈGLES D'ÉVALUATION ET MÉTHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (*en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (*en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précité*).

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur comptable nette, à savoir la différence entre la valeur d'acquisition et les amortissements actés.

Les frais d'établissement comprennent tant les frais d'augmentation de capital que les frais d'introduction en bourse.

Les frais d'introduction en bourse comprennent tous les frais spécifiquement encourus pour cette introduction, à savoir notamment les honoraires du Listing Sponsor, les honoraires d'avocat pour la due diligence, les frais d'agents de change, les honoraires de notaire pour les différents actes, les frais d'impression, de publication et de publicité, les frais facturés par Euronext, les frais facturés par la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, les honoraires d'expert-comptable pour la consolidation et de réviseur pour la certification des exercices sociaux antérieurs à celui au cours duquel l'introduction en bourse aura lieu, ainsi que les honoraires de réviseur pour la certification du business plan.

Les frais d'établissements sont amortis en application de la méthode des amortissements linéaires calculés au taux annuel de 20%. Toutefois, ils peuvent être inclus directement dans les résultats.

L'amortissement des frais d'introduction en bourse débute le jour de l'introduction.

2. Immobilisations incorporelles – recherche et développement

a) Recherche et développement

Le Conseil d'administration peut décider d'inscrire à l'actif du bilan en tant qu'immobilisations incorporelles la réalisation ou la modification de certaines fonctions des logiciels édités par la société.

Ces immobilisations incorporelles sont valorisées à leur prix de revient et sont amorties en application de la méthode des amortissements linéaires calculés au taux annuel de 20%.

b) Système informatique de gestion

Le Conseil d'administration peut décider d'inscrire à l'actif du bilan en tant qu'immobilisation incorporelle les frais encourus pour l'acquisition de licences d'utilisation de logiciels ainsi que pour la mise en œuvre de ces logiciels dans la société afin qu'elle dispose du système informatique nécessaire à sa gestion.

Ces immobilisations incorporelles sont valorisées à leur prix de revient et sont amorties en application de la méthode des amortissements linéaires calculés au taux annuel de 20%.

3. Écart de consolidation

Les écarts de consolidation représentent la différence entre la valeur d'acquisition et la fraction correspondante des fonds propres de la filiale à son entrée dans le périmètre de consolidation.

Lorsque la différence entre la valeur d'acquisition d'une filiale et le montant de ses capitaux propres à son entrée dans le périmètre de consolidation est positive, celle-ci est inscrite à l'actif du bilan dans le poste « écarts de consolidation (positifs) » des actifs immobilisés.

Lorsque la différence entre la valeur d'acquisition d'une filiale et le montant de ses capitaux propres à son entrée dans le périmètre de consolidation est négative, celle-ci est inscrite au passif du bilan dans le poste « écarts de consolidation (négatifs) » des capitaux propres.

Les écarts de consolidation positifs sont amortis en application de la méthode des amortissements linéaires calculés aux taux annuels de 5%.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties en application de la méthode des amortissements linéaires calculés aux taux annuels suivants :

- Mobilier de bureau
 - o Jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2005 : 20%
 - o À partir de l'exercice clos le 31 décembre 2006 : 10%
- Matériel de bureau : 33,33%
- Matériel informatique : 33,33%
- Matériel de télécommunication : 33,33%
- Constructions en cours : 20%

5. Immobilisations financières

Les participations dans les entreprises liées, dans les entreprises avec un lien de participation et les actions et parts sont valorisées à la valeur d'acquisition ou de souscription. Elles font individuellement l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives d'avenir de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Les cautionnements versés en numéraires et les autres créances enregistrées dans la rubrique des immobilisations financières sont valorisés à la valeur nominale. Les créances, y compris les titres à revenu fixe et les cautionnements font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

6. Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Le poste « créances à un an au plus » de l'actif du bilan comprend notamment les comptabilisations en factures à établir dont il est question au point « revenus des prestations ».

7. Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont enregistrées à l'actif à leur valeur nominale.

8. Comptes de régularisation de l'actif

Les comptes de régularisation de l'actif comprennent les charges à reporter et les revenus acquis qui influenceront le résultat d'une période ultérieure.

9. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles ou des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Les provisions pour impôts représentent la charge fiscale pouvant résulter de la rectification de la base imposable ou du calcul d'impôts.

10. Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

11. Comptes de régularisation du passif

Les comptes de régularisation du passif comprennent les charges à imputer et les revenus à reporter.

12. Postes du bilan en devises étrangères

A la clôture du bilan :

- Tous les postes de l'actif exprimés dans une autre devise que l'euro sont valorisés individuellement au plus bas de la valeur du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Tous les postes du passif exprimés dans une autre devise que l'euro sont valorisés individuellement au plus haut de la valeur du cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations. Ainsi seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les gains et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

13. Revenus des prestations

– Contrats en régie

Les commandes en cours d'exécution relatives aux contrats en régie sont valorisées au prix de facturation stipulé par les contrats et comptabilisées en chiffre d'affaires, compte tenu du degré d'avancement.

– Contrats au forfait

La production réalisée par les intervenants sur les projets réalisés dans le cadre de contrats au forfait est comptabilisée en chiffre d'affaires. Pour la constatation du chiffre d'affaires, chaque intervenant est valorisé à un taux journalier propre à sa qualification.

Seules les prestations pouvant valablement donner lieu à une facturation au client sont reconnues en chiffre d'affaires.

L'excédent de la production réalisée par rapport à la facturation est constaté en chiffre d'affaires sur base de la facturation émise à la date de clôture et est comptabilisé en factures à établir sous le poste « créances à un an au plus » de l'actif du bilan.

Lorsque la facturation émise dépasse la production réalisée et méritée, l'excédent est comptabilisé en produit à reporter sous le poste « comptes de régularisation » du passif du bilan.

14. Revenus des ventes de licences

Le montant d'une vente de licences est comptabilisé en chiffre d'affaires lors de la réception de la commande du client.

15. Revenus des contrats annuels de maintenance

Le montant facturé pour un contrat annuel de maintenance est comptabilisé en chiffre d'affaires au prorata de la période restant à courir pendant l'exercice. La différence entre le montant facturé et le montant comptabilisé en chiffre d'affaires de l'exercice, soit le prorata du montant facturé relatif à la période résiduelle à courir durant l'exercice suivant, est comptabilisé en produit à reporter sous le poste « comptes de régularisation » du passif du bilan.

16. Impôts différés et latences fiscales

Les écarts provisoires entre le résultat fiscal et le résultat réévalué selon les règles du Groupe sont soumis à des impôts différés, selon les taux applicables aux sociétés concernées. La provision correspondante est recalculée chaque année, afin de tenir compte de l'évolution de la base imposable et des modifications éventuelles dans la législation.

Aucune latence fiscale active n'est reprise dans les comptes consolidés de BSB. Les latences fiscales actives éventuellement inscrites par les filiales dans leurs comptes sociaux sont renversées à concurrence de la part qui excède les latences passives.

Impôts différés et latences fiscales

Ventilation de la rubrique 168 du passif
 Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution
 du Code des sociétés)
 Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité)

Codes	Exercice
(168)	8.405,27
1681	8.405,27
1682	

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales (méthode du report variable ou méthode du report fixe, ...)

(éventuellement suite aux pages CONSO 4.6 bis, 4.6 ter)

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice:			
Nouveaux frais engagés	8002	497.628,25	
Amortissements	8003	(45.809,05)	
Ecart de conversion	9980	(+)/(-)	
Autres	8004	(+)/(-)	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	451.819,20	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	200/2	451.819,20	
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.901.463,07
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	966.225,46	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041		
Ecarts de conversion(+)/(-)	99811		
Autres variations(+)/(-)	99821		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	2.867.688,53	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	817.233,60
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	437.850,75	
Repris car excédentaires	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111		
Ecarts de conversion(+)/(-)	99831		
Autres variations(+)/(-)	99841		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	1.255.084,35	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	<u>1.612.604,18</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.507,18
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	248.578,27	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	8042		
Ecarts de conversion	99812		
Autres variations	99822		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	255.085,45	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	832,26
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	8.876,02	
Repris car excédentaires	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	8112		
Ecarts de conversion	99832		
Autres variations	99842		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	9.708,28	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>245.377,17</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	8181	(+)/(-)	
Ecarts de conversion	99851	(+)/(-)	
Autres variations	99861	(+)/(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191		
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	8241	(+)/(-)	
Ecarts de conversion	99871	(+)/(-)	
Autres variations	99881	(+)/(-)	
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8271		
Repris car excédentaires	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	8311	(+)/(-)	
Ecarts de conversion	99891	(+)/(-)	
Autres variations	99901	(+)/(-)	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	994.850,58
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	215.038,23	
Cessions et désaffectations	8172	(49.484,21)	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8182		
Ecarts de conversion	99852		
Autres variations..... (+)/(-)	99862		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	1.160.404,60	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8242		
Ecarts de conversion	99872		
Autres variations..... (+)/(-)	99882		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	845.787,58
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8272	115.348,18	
Repris car excédentaires.....	8282		
Acquis de tiers.....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations.....	8302	(49.484,21)	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8312		
Ecarts de conversion	99892		
Autres variations..... (+)/(-)	99902		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	911.651,55	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>248.753,05</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	446.041,27
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	134.376,53	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
Ecarts de conversion	99853		
Autres variations	99863		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	580.417,80	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
Ecarts de conversion	99873		
Autres variations	99883		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	314.323,29
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	26.685,12	
Repris car excédentaires	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
Ecarts de conversion	99893		
Autres variations	99903		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	341.008,41	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>239.409,39</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8184		
Ecarts de conversion	99854		
Autres variations..... (+)/(-)	99864		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194		
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8244		
Ecarts de conversion	99874		
Autres variations..... (+)/(-)	99884		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8274		
Repris car excédentaires.....	8284		
Acquis de tiers.....	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8314		
Ecarts de conversion	99894		
Autres variations..... (+)/(-)	99904		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillages	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	252.807,78
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	156.234,55	
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	8185		
Ecarts de conversion	99855		
Autres variations	99865		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	409.042,33	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	8245		
Ecarts de conversion	99875		
Autres variations	99885		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	123.097,95
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	52.828,74	
Repris car excédentaires	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	8315		
Ecarts de conversion	99895		
Autres variations	99905		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	175.926,69	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>233.115,64</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	8381	(+)/(-)	
Ecarts de conversion	99911	(+)/(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391		
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Ecarts de conversion	99921	(+)/(-)	
Transférées d'une rubrique à une autre	8441	(+)/(-)	
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises car excédentaires	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Ecarts de conversion	99931	(+)/(-)	
Transférées d'une rubrique à une autre	8511	(+)/(-)	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	8541	(+)/(-)	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
Variation des capitaux propres des sociétés mises en équivalence (+)/(-)			
Quote-part dans le résultat de l'exercice	99941		
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations	999421		
Autres types de variations des capitaux propres	999431		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(99211)	
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE- CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	99212P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Ecarts de conversion	99951	(+)/(-)	
Autres	8631	(+)/(-)	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(99212)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	10.000,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	8382		
Ecarts de conversion	99912		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392		
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Ecarts de conversion	99922		
Transférées d'une rubrique à une autre	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises car excédentaires	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Ecarts de conversion	99932		
Transférées d'une rubrique à une autre	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	8542		
MONTANTS non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>10.000,00</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	23.354,72
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	1.025,16	
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Ecarts de conversion	99952		
Autres	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>24.379,88</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

ETAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Réserves consolidées au terme de l'exercice (+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxx	975.445,04
Mutations de l'exercice			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé (+)/(-)	99002	615.387,69	
Autres variations (+)/(-)	99003		
<i>(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)</i>			
Proposition de distribution d'un dividende à l'Assemblée générale des actionnaires		(597.509,36)	
Réserves consolidées au terme de l'exercice (+)/(-)	(9910)	<u>993.323,37</u>	

ETAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONSOLIDATION - ECARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.976.242,81
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99021		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99031		
Amortissements	99041	367.861,23	
Ecarts portés en résultats	99051		
Autres variations	99061		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99201	<u>4.608.381,58</u>	
CONSOLIDATION - ECARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99022		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99032		
Amortissements	99042		
Ecarts portés en résultats	99052		
Autres variations	99062		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99111	<u>.....</u>	
MISE EN EQUIVALENCE - ECARTS POSITIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99023		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99033		
Amortissements	99043		
Ecarts portés en résultats	99053		
Autres variations	99063		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99202	<u>.....</u>	
MISE EN EQUIVALENCE - ECARTS NÉGATIFS			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention	99024		
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention	99034		
Amortissements	99044		
Ecarts portés en résultats	99054		
Autres variations	99064		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	99112	<u>.....</u>	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	93.207,08
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	93.207,08
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	93.207,08
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	248.345,95
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	248.345,95
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	248.345,95
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	Exercice
Dettes financières.....	8922	61.010,03
Emprunts subordonnés.....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés.....	8942	
Dettes de location-financement et assimilées.....	8952	
Etablissements de crédit.....	8962	61.010,03
Autres emprunts.....	8972	
Dettes commerciales.....	8982	
Fournisseurs.....	8992	
Effets à payer.....	9002	
Acomptes reçus sur commandes.....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales.....	9022	
Impôts.....	9032	
Rémunérations et charges sociales.....	9042	
Autres dettes.....	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation.....	9062	61.010,03

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			
Ventilation par catégorie d'activité			
Prestations de services		19.434.114,43	13.900.333,79
Ventes logiciels / licences		650.782,51	914.855,00
Maintenances		1.679.340,38	1.742.569,61
Ventilation par marché géographique			
Belgique		9.099.301,18	10.172.707,50
Luxembourg		8.459.710,59	5.288.825,77
France		4.205.225,55	1.096.225,13
Chiffre d'affaire agrégé du groupe en Belgique	99083	11.780.168,15	11.349.619,88
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL			
Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale			
Effectif moyen du personnel	90901	186	159
Ouvriers	90911		
Employés	90921	186	159
Personnel de direction	90931		
Autres	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	13.934.251,81	11.412.332,73
Pensions	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	116	94
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
Effectif moyen du personnel	90902		
Ouvriers	90912		
Employés	90922		
Personnel de direction	90932		
Autres	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623		
Pensions	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082		

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels s'ils sont importants

Ventilation des autres charges exceptionnelles si elles sont importantes

Régularisation cotisations sociales

Exercice	Exercice précédent
22.714,19	

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future

Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084		
99085		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149
GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement:		
d'entreprises comprises dans la consolidation	99086	1.356.971,00
de tiers	99087	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	9217	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	9218	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS	9219	
DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99088	
aux taux de change	99089	
aux prix des matières premières ou marchandises	99090	
autres opérations similaires	99091	
ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:		
aux taux d'intérêt	99092	
aux taux de change	99093	
aux prix des matières premières ou marchandises	99094	
autres opérations similaires	99095	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU À DES PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

(éventuellement suite aux pages CONSO.....)

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

(éventuellement suite aux pages CONSO.....)

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION

(éventuellement suite aux pages CONSO...)

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISES CONSOLIDANTE**

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée

Codes	Exercice
99097	260.260,40
99098	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9507	7.750,00
95071	19.950,00
95072	
95073	
9509	14.447,71
95091	6.600,00
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du code des sociétés

(éventuellement suite à la page CONSO...)

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS